

y établir de petites industries. Ils ont construit des camps de mineurs et de bûcherons et créé des fermes dans les régions reculées. Le gouvernement libéral, dans son programme de réorganisation, prétend leur dénier les services postaux. Eh bien, je tiens à dire que si le gouvernement peut subventionner *Time* et le *Reader's Digest*, deux revues américaines, en leur accordant cette année un million et demi de dollars en privilèges postaux, nous, les petites communautés, avons droit aux mêmes subventions. Je n'hésite pas à en avertir le gouvernement: nous n'allons pas rester les bras croisés et permettre que l'on supprime un service de plus au détriment de ces petites communautés.

Il est incroyable que le gouvernement ne puisse nous présenter certaines normes de revenus. Il songe à fermer les petits bureaux de poste. Si c'est ainsi que le parti libéral envisage une société juste, le gouvernement ferait mieux d'y songer deux fois, car nous ne sommes pas d'accord.

Je tiens à signaler autre chose au ministre. Je veux parler une fois de plus de la distribution du courrier. Je n'approuve pas l'idée de faire payer aux habitants des petites communautés le droit d'avoir une boîte postale. Le courrier des habitants d'Ottawa leur est distribué gratuitement à domicile. Pourquoi les habitants des petites communautés n'auraient-ils pas droit à la distribution gratuite de leur courrier dans une boîte postale située dans un endroit central? Ils doivent encore se rendre au bureau de poste, ce qui leur coûte du temps et de l'argent. Les habitants des grands centres ont-ils droit à des privilèges dans la société canadienne? Je ne le crois pas. Il s'agit pour les Postes de faire des recettes. Le ministère n'a que trop perdu d'argent.

Les habitants des petites communautés qui payaient autrefois \$2 pour une boîte postale en paieront maintenant \$4. Dans certains centres plus importants, l'ancien tarif de \$2 est maintenant passé à \$8. C'est absolument incroyable. Ceux qui doivent faire trois ou quatre milles pour aller chercher leur courrier en ville doivent maintenant compter en outre avec cette augmentation considérable du loyer des boîtes postales. Je ne puis les blâmer d'être irrités contre un gouvernement qui emploie des méthodes si injustes pour frapper d'une taxe supplémentaire les habitants des petits centres.

● (8.40 p.m.)

Je n'ai plus qu'un mot à dire. Il s'agit des problèmes ouvriers auxquels les Postes font

face en ce moment. Je vais, moi aussi, intervenir auprès du ministre des Postes. Qu'espère donc le gouvernement? On a modifié et révisé tout le système de distribution. Dans un pays aussi grand que le Canada, le gouvernement doit bien se résigner à voir les employés s'agiter lorsque ces changements sont appliqués. J'exhorte encore une fois le gouvernement à ne plus menacer de poursuites les employés du ministère des Postes. Certains députés de l'arrière-ban n'ont pas la moindre idée de ce que sont les bonnes relations ouvrières. Ils mettraient tout le pays sens dessus-dessous. J'exhorte le ministre des Postes à aborder ce problème avec prudence et circonspection. Il peut être réglé, et il le sera, mais songeons qu'en période de transition, alors que tout est bouleversé, il est sage que les gens au pouvoir s'abstiennent d'y aller tête baissée comme un taureau en rupture d'étable, car cela ne peut aboutir qu'à des difficultés. Je conseille au ministre des Postes de consulter le ministre du Travail qui s'y connaît en relations ouvrières. Peut-être serait-il en mesure de montrer au ministre des Postes comment s'y prendre. Personne à la Chambre des communes du Canada ne veut des troubles, surtout dans le domaine des Postes. Encore une fois, j'exhorte le gouvernement à user de beaucoup de prudence.

M. le président: L'article 7 est-il adopté?

M. Peters: Avant qu'il le soit, monsieur le président, j'aimerais ajouter quelques mots aux commentaires des députés des circonscriptions rurales. Je songe au nombre important des députés du parti libéral du nord de l'Ontario et des autres régions rurales. Je me demande pourquoi ils n'ont pas pris la parole afin de soulever quelques-uns des problèmes qui se posent dans leurs circonscriptions. Par exemple, je pense au député de Timmins. Pourquoi ne s'est-il pas levé pour citer le nom de quelques bureaux de poste qu'on abolit dans sa région et pour mentionner la dislocation qui en résulte. Je suis convaincu que le député de Cochrane est dans le même cas, ainsi que le député d'Algoma et ses collègues du nord-ouest de l'Ontario. Dans chacune de ces régions la population devient moins dense.

Toutes les régions rurales ont de la difficulté à garder quelque identité car bien souvent celle-ci se résume à la simple adresse d'un bureau de poste. Quand celui-ci disparaît il ne reste vraiment plus rien dans ces localités qui puisse servir de guide. Bon nombre de ces collectivités existent depuis 50 ou 60 ans.